



CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} DECEMBRE 2020

Séance ordinaire

Etaient présents : Catherine Prévost, Manolette Amorès, Thanh Bui, Richard Cholière, Ludivine Delhostal, Claudine Lechevallier, Laurent Mandron, Guillaume Hoguet, Philippe Ract-Mugnerot, Elisabeth Thanron-Lescure.

Etaient excusés : Corinne Pinon, *pouvoir donné à Catherine Prévost*

Secrétaire de séance : Elisabeth Thanron-Lescure

Une minute de silence est respectée en hommage à Pascale MOINARD

1. COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 20 OCTOBRE

Approbation et signature

2. DELIBERATIONS

Maisons sans bien ni maître, en péril, nécessitant des travaux

- Terrain bas de Montillot, réf 86, vers le lagunage, les domaines ont fait une enquête,

Approbation du Conseil afin que le maire prenne un arrêté portant présomption de biens vacants et sans maître.

- Démarche concernant la maison Lorotte, maison à l'état d'abandon nécessitant des travaux, recherche du propriétaire auprès des impôts du 95.

- Maison Lehoux, bas du village, elle tombe en ruine, destruction à envisager.

Approbation du Conseil

- Maison de Sylvette Laurin, le tuteur a été relancé car un des fils souhaiterait l'acheter et faire des travaux.

- Maison du boulanger, en ruine mais pas un danger pour la route, seul le propriétaire peut prendre des dispositions, la mairie ne peut rien faire.

GEMAPI : gestion des rivières, demande un titulaire et un suppléant

- C'est un service du parc du Morvan, une partie de rivière du parc passe dans Montillot. Manolette Amorès se propose comme suppléant. Approbation du Conseil

AFR : taxe foncière de 12€

Approbation du Conseil afin qu'elle soit payée par la commune, sur demande du percepteur, régularisation en 2021.

CCAVM :

- Propose un groupement de commande matériel pour la sécurité incendie des bâtiments mais aucun tarif n'est proposé. Actuellement nous fonctionnons pour partie avec Abaflam qui sont de bons interlocuteurs et la CCAVM.

On reconduit le contrat

Approbation du Conseil

- Proposition de marché public de fournitures administratives

Approbation du Conseil

- Proposition d'un marché public concernant entretien des cloches et des horloges d'église. Actuellement l'entreprise Bodet intervient sur la commune et donne toute satisfaction. Nous conservons cette organisation. Pas de délibération.

Approbation du conseil.

3. BUDGET

- Décision modificative de 7000€ sur le compte 701249 à prendre sur le compte 61, services extérieurs
Des factures de Bassin Seine Normandie de 2019 n'avaient pas été réglées et pas budgétées (factures inconnues lors de l'élaboration du budget). Approbation du conseil.

- Pigeons : devis reçu de 1700€ de l'entreprise Bonny de Noyers sur Serein
Ce devis comprend 10 passages avec capture et extermination.
Approbation du conseil

- Élagage route d'Asnières :
Les établissements Aguiar de Vassy ont fait un devis de 3000€ pour élagage et broyage de chaque coté de la route sur une distance de 700 mètres.
Un investissement de 870€ est par ailleurs proposé pour une perche élagueuse chez Morvan Motoculture (actuellement Christophe utilise son matériel) .
Approbation du Conseil.

4. COMMISSION SECURITE, CCAVM, ABAFLAM ET POMPIERS :

- Vérification des extincteurs : correct
Suite au passage de 2015, restait à vérifier les appareils de cuisson, le gaz et l'électricité. Un devis de la société Decrat est en attente mais vérification si la société ID Froid n'aurait pas l'agrément (société avec laquelle nous avons déjà travaillé).
- Le local technique doit être débarrassé et fermé à clef lors de manifestation dans la salle des fêtes.
- Abaflam : Des extincteurs seront à revérifier, des blocs autonomes sont à changer ainsi que des blocs phare éclairage de secours. Le devis s'élève à 2300€.

Un RUS (responsable unique sécurité) devrait être désigné pour la salle des fêtes et le gymnase, des pourparlers sont en cours car ni le Conseil départemental, ni la CCAVM, ni la mairie ne veut prendre cette responsabilité étant donné que seule la salle des fêtes appartient à la mairie.

Abaflam intervient également à la mairie, à l'école, à la poste qui sont des établissements de 5ème catégorie avec des contraintes plus souples contrairement à la salle des fêtes, établissement de 3ème catégorie.

5. TRAVAUX

Il est envisagé de changer les fenêtres de la poste, elles devront être en bois.

6. PLAN DE SAUVEGARDE

Organisation de secours, qui fait quoi ? Détermination des points de ralliement etc...
Il est en cours de constitution.

7. SITUATION DE L'AGENCE POSTALE, REMPLACEMENT DE PASCALE MOINARD

Bien que la poste ait signalé une baisse d'activité (sans doute liée à la fermeture de l'épicerie et du café), notre agence postale poursuit son activité.

Michèle Antoni a accepté d'assurer l'intérim jusque fin décembre.

La mairie est en recherche d'un temps partiel pour 9h/semaine (3 matinées dont le samedi matin). Une formation de 8 jours minimum est nécessaire.

8. SECRETARIAT DE MAIRIE

Une annonce a été passée au niveau du Centre de Gestion, une candidature reçue par une personne qui est actuellement en formation de secrétariat de mairie et ne serait disponible qu'en février 2021.

Une délibération est approuvée pour maintien de Cécile Chaussier à ce poste.

9. SECURITE ROUTIERE

Frédéric Corniot du Conseil départemental s'est déplacé :

- Rue du lac au Stop : la solution serait de baisser la haie de Mr Vantenay pour améliorer la visibilité, sinon il faudrait une interdiction de tourner à gauche. Mr Vantenay est d'accord pour baisser sa haie ;

- Entrée du village, conserver panneau de priorité à droite avant rue de la Duite, traçage d'une bande blanche dans le virage, agrandir les flèches bleues virage dangereux carrefour rue de la Duite. Traçage d'une bande blanche devant chez Danielle Modzan.

Les panneaux 30 resteront inchangés car cela ne sert à rien de les mettre sur les panneaux Montillot, l'idéal serait de pouvoir faire des zones à 30.

- Sortie rue d'Emond (manque de visibilité), pas de possibilité de mettre un miroir sinon il faut mettre un Stop, la solution est de mettre la rue d'Emond en sens unique.

Il faudra voir avec la CCAVM s'il existe un marché public pour les panneaux.

10. PROJET DE FABRICATION D'HUILES ESSENTIELLES SUR VAUDONJON

5 personnes ont constitué ce projet, il doit être présenté lors d'une réunion en sous préfecture en janvier.

11. CONVENTION BROSSES MONTILLOT, AFIN DE MUTUALISER LES TRAVAUX DES AGENTS D'ENTRETIEN :

La perception a envoyé la procédure à suivre.

En attente de réponse de Gérard Lacombe, maire de Brosse à des fins d'organisation.

12. SUBVENTION DE LA PREFECTURE

Il n'y a plus de budget.

13. AFFOUAGES

Le tirage au sort reste à faire

11. FIN D'ANNEE

- La distribution des colis aux personnes âgées réparties en 7 secteurs se fera dimanche par Mme le Maire, les conseillers, les membres du CCAS, rendez-vous à la salle des fêtes à partir de 9h00.

- Romuald lancera ses illuminations samedi 5 décembre à partir de 17h30, les enfants et les bénévoles des p'tits cafés ont été prévenus, nous espérons être nombreux à l'applaudir.

- Le père Noël des enfants aura lieu sur la place le dimanche 20 décembre à partir de 16h.